

# France-Monde Mobilité

Lettre n°7

Veille administrative et  
juridique de l'expatriation



Transversalité-visibilité

A la Une

Français de l'étranger  
ou  
la diplomatie d'influence

La réforme des retraites

Brèves et rendez-vous

économie  
droit  
éducation  
culture  
écologie  
fiscalité  
emploi

France-Expatriés

Septembre 2010

## SOMMAIRE

**P 3- Les Français de l'étranger ou la diplomatie d'influence**

**P 4/5- La réforme de la retraite en marche , 62 et 65 le ticket gagnant**

**P 6/7- Brèves et rendez-vous : Deux agences pour dynamiser la diplomatie d'influence, Ariane pour voyager tranquille, filiation le changement de nom plus accessible, prêts bancaires aux PME et TPE, 1ère édition du prix du rayonnement français, My Expat comme si vous y étiez...**

## EDITO

*Une rentrée 2010 plutôt tonique, dans les hémicycles de la République comme dans les rues, tout le monde est sur le pont. Voilà un signe que l'été est bien fini!*

*Comme chaque année au mois de septembre, Paris devient la capitale du monde pour 2 millions de Français expatriés, dont les oreilles doivent siffler tant il est question d'eux. Les travaux de l'Assemblée des Français de l'étranger en attestent. Mais de quoi a-t-on parlé ? Cette année, l'avenir de l'enseignement français à l'étranger était au coeur des préoccupations (page 3).*

*L'actualité veut que la priorité mise par le gouvernement sur la sécurité de nos ressortissants où qu'ils soient- est un véritable défi. Les enlèvements de 5 ingénieurs d'Areva au Niger et des 3 marins au Nigeria prouvent -s'il en était besoin- que l'expatriation comporte ses risques. Prix de la diplomatie d'influence prônée par l'Elysée qui se démène pour faire libérer nos otages.*

*La réforme des retraites est en marche, elle se fera, n'en doutons pas. Mais quelles en sont les grandes lignes ? La retraite des expatriés sera-elle touchée? Nous en brosons les tenants et les aboutissants pages 4 et 5.*

*France Expatriés bouge aussi en cette rentrée. La refonte du site Internet est engagée. France-Monde Mobilité, qui entame sa deuxième saison, évolue également. Pour ce numéro 7, nous modernisons la maquette. En 2011, nous focaliserons certains numéros sur des pays-ciblés. France-Monde Mobilité se veut être un outil généraliste pour la mobilité internationale et l'expatriation.*

*Très bonne rentrée à tous.*

Marie-Claude Alquier  
France-Expatriés

Françoise Delagrave  
France-Monde Mobilité

## Vous partez vivre et travaillez à l'étranger ?

### Un lieu d'informations : la Maison des Français de l'Etranger (MFE)

Service du ministère des Affaires étrangères et européennes, la MFE vous informe, vous oriente et vous conseille sur tous les aspects pratiques, administratifs et sanitaires liés à l'expatriation.

Retrouvez nos fiches thématiques et nos portails-pays ainsi que tous nos services gratuits mis à la disposition des expatriés et des candidats à l'expatriation en consultant le site Internet [www.mfe.org](http://www.mfe.org)

- Accueil personnalisé et conseils de nos experts en protection sociale, fiscalité et douanes du lundi au vendredi de 14h à 17h
- Ateliers de correction et rédaction de CV et lettres de motivation plurilingues, accompagnement du projet d'expatriation, visas pour les Etats-Unis



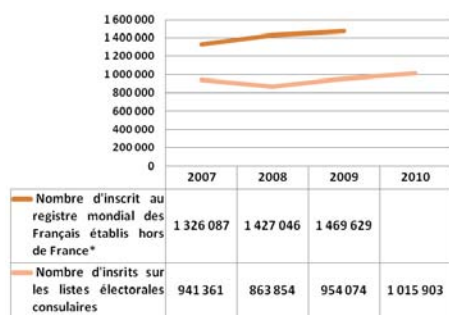
Maison des Français de l'Etranger  
48 rue de Javel – 75015 PARIS  
Tél. : 01 43 17 60 79  
Courriel : [mfe@mfe.org](mailto:mfe@mfe.org) - Internet : [www.mfe.org](http://www.mfe.org)

L'Assemblée des Français de l'étranger s'est réunie à Paris du 6 au 12 septembre, avec en point de mire les prochaines échéances électorales. La rigueur budgétaire était au cœur des débats. Le Quai d'Orsay a déjà payé un lourd tribut aux restrictions de crédits avec une baisse de 20% de son budget en 25 ans. Il ne représente aujourd'hui que 1% des dépenses publiques et 0,2% du PIB. 2011 ne changera pas la donne. Dès lors, le renforcement de la diplomatie d'influence voulue par le ministre des affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, est un vrai défi.

l'élargissement des bourses. Le Parlement a conditionné la budgétisation 2011 à la réalisation d'une étude d'impact et le gouvernement pourrait faire marche arrière en donnant un coup de frein à la dépense, nonobstant la promesse présidentielle de 2007. Les conclusions des deux parlementaires UMP, chargées par le chef de l'Etat de faire des propositions, seront remises à la fin de ce mois. Moratoire ou poursuite de la gratuité, rien n'est encore tranché. 29 000 élèves bénéficient de l'aide à la scolarité sur les 250 000 du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

année et développer les écoles de « Français langue maternelle » -FLAM- comme vivier de l'enseignement bilingue. Résultat : 13 écoles FLAM ont été soutenues à hauteur de 90 700€ et un nouveau collège de 700 places à Kentish Town (quartier de Camden) ouvrira ses portes à la rentrée 2011. Pour financer sa construction, nous avons constitué un Trust - la French Education Property Trust Limited (FEPT)- qui a négocié un emprunt de 26 millions de livres sterling avec la garantie de l'Etat français. Une structure qui pourrait à l'avenir financer d'autres écoles ». [www.oliviercadic.com](http://www.oliviercadic.com)

**Evolution du nombre d'inscrits au registre mondial des Français établis hors de France et sur les listes électorales consulaires**



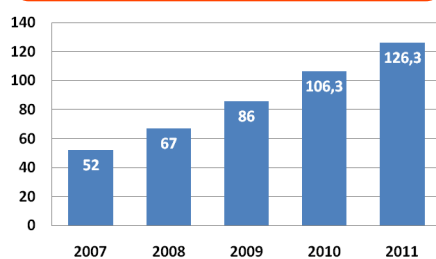
\*Chiffre estimé hors registre mondial entre 2 200 000 et 2 500 000

**Gratuité scolaire à l'étranger, stop ou encore?**

L'aide à la scolarité des élèves français sous forme de prise en charge du coût d'inscription au lycée (PEC) ou d'attribution de bourses sur critères sociaux s'est avérée budgétivore - 105,7 millions d'euros en 2010 avec une projection à 700 millions en cas de gratuité de la maternelle à la terminale.

« Un coût financier exponentiel et difficilement maîtrisable » a jugé la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale, qui préconise l'abandon de la PEC en échange de

**Evolution du coût de l'aide à la scolarité (PEC et bourses) en millions d'euros**



**Londres, un exemple à suivre...**



Olivier Cadic, conseiller AFE pour le Royaume-Uni (majorité présidentielle) :

« Londres détient le record mondial du nombre d'expatriés français. Mais le lycée Charles de Gaulle -plein à craquer- laisse chaque année des centaines d'enfants hors de l'enseignement français. Plutôt que d'attendre des fonds publics imaginaires, nous avons décidé d'agir en élaborant, dans la concertation et sous l'égide de l'ambassade, un plan école appuyé sur un « business plan ». Objectif : offrir 500 places supplémentaires chaque

**Sécurité sociale des expatriés, la solidarité nationale à l'épreuve**

Intervenant le 6 septembre à l'Automobile club, le sénateur et président de la Caisse de sécurité sociale des expatriés (CFE) Jean-Pierre Cantegrit a évoqué le risque d'un désengagement de l'Etat quant à la prise en charge de la 3e catégorie de cotisants (2,5 millions € et 3 600 adhérents concernés). Il a toutefois indiqué que la CFE réfléchissait -y compris avec l'Etat- aux moyens de pallier ce désengagement, qui ne sera peut-être pas total, afin de continuer à assurer cette troisième catégorie aidée. Avec 100 000 adhérents, 200 000 personnes couvertes et une progression de 35% depuis 2005, la bonne santé de la Caisse fait des envieux !



**Calendrier électoral**

- **24 octobre 2010**: élections partielles AFE dans les circonscriptions de **Mexico** et **Washington**, suite à l'annulation par le Conseil d'Etat du vote de juin 2009 (62 467 électeurs concernés) [www.assemblee-afe.fr/article.php3?id\\_article=114](http://www.assemblee-afe.fr/article.php3?id_article=114)
- **Septembre 2011**: élection sénatoriale par les 155 grands électeurs de l'AFE avec 6 sièges à pourvoir. Sont déjà investis les sénateurs sortants UMP **Jean-Pierre Cantegrit**, **Louis Duvernois** et **Joëlle Garriaud-Maylam**. La gauche a désigné les conseillers **Hélène Conway** (Irlande) et **Patrice Leconte** (Pologne) pour succéder à **Monique Cerisier-ben Guiga** (PS) qui ne se représente pas.
- **Printemps 2012\***: 1ères élections de 11 députés des Français établis hors de France. La course à la candidature est engagée [www.assemblee-afe.fr/article.php3?id\\_article=105](http://www.assemblee-afe.fr/article.php3?id_article=105)

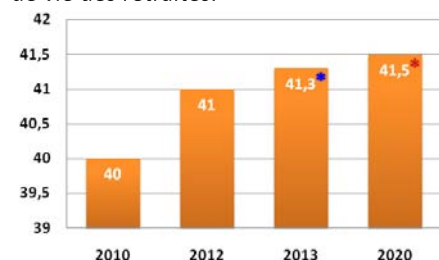
\*Le renouvellement des conseillers AFE de la zone Europe et Asie, initialement prévu en 2012, devrait être reporté en 2013 en raison de l'élection des députés et la zone Afrique-Amérique décalée en 2015.



La réforme des retraites, décriée par 2 millions de manifestants le 7 septembre, a franchi une étape avec l'adoption du projet de loi en première lecture à l'Assemblée nationale. Le verrou des 60 ans a sauté. Personne ou presque n'échappera au relèvement à 62 ans de l'âge légal du droit à pension et à 67 ans pour la retraite à taux plein. Le président de la République avait prévenu, la réforme n'est pas négociable dans son principe et très peu sur ses grandes lignes. Une concession a été faite sur la pénibilité. Insuffisant pour les députés de l'opposition qui ont résisté nuitamment et pour les syndicats qui ont appelé à manifester à nouveau le 23 septembre. Le gouvernement a fait la moitié du chemin. Les sénateurs adopteront le texte en l'amendant en faveur des femmes et des handicapés, avec l'aval de l'exécutif. Pliée la grande réforme du quinquennat qui ne figurait pas au programme présidentiel de 2007 ? Une réforme qui nous rapproche des normes européennes. Quelles conséquences pour la retraite des expatriés ? Tenants et aboutissants...

### Allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein

Depuis la loi Fillon de 2003, la durée varie en fonction des gains d'espérance de vie des retraités.



\*Impact sur les générations 1953 et 1954

\*estimations de l'Insee

### Les mesures d'âge

#### •Relèvement progressif de l'âge ouvrant droit à pension et de l'âge de la retraite à taux plein

Génération	Age légal	Date d'effet	Age taux plein	Date d'effet
Juillet 1951	60 ans et 4 mois	Novembre 2011	65 ans et 4 mois	Novembre 2016
Janvier 1952	60 ans et 8 mois	Septembre 2012	65 ans et 8 mois	Septembre 2017
Janvier 1953	61 ans	Janvier 2014	66 ans	Janvier 2019
Janvier 1954	61 ans et 4 mois	Mai 2015	66 ans et 4 mois	Mai 2020
Janvier 1955	61 ans et 8 mois	Septembre 2016	66 ans et 8 mois	Septembre 2021
Janvier 1956	62 ans	Janvier 2018	67 ans	Janvier 2023

•Le relèvement de l'âge de la retraite dans l'UE Les pays qui ont réformé leur système de retraite ont choisi d'étaler leur réforme sur de longues périodes, 30 ans et plus, quand la France la bouclera en 7 ans.

Pays	Relèvement de l'âge légal
Allemagne	de 65 à 67 ans d'ici à 2029
Autriche	de 60 à 65 ans pour les femmes d'ici à 2033
Danemark	de 65 à 67 ans d'ici à 2027
Italie	de 60 à 61 immédiatement et à 65 après 2035
Pays-Bas	de 65 à 67 ans d'ici à 2037
Royaume-Uni	de 65 et 60 ans pour les femmes à 68 ans en 2046

Sources : commission européenne 2009

### Le départ anticipé sans décote

•Pénibilité, un début de reconnaissance: les personnes dont le taux d'incapacité est d'au moins 10%, pourront partir à 60 ans au taux plein, sans avoir à justifier de la durée d'assurance requise. Renforcement de la prévention avec obligation faite aux entreprises de négocier un accord collectif de branche en vue d'allègement ou de compensation de la charge de travail des salariés occupés à des travaux pénibles.

•Dispositif des « carrières longues » élargi: départ à 58 ou 59 ans pour les personnes nées avant le 1er janvier 1956 qui ont débuté leur activité professionnelle à 14 ou 15 ans et à 60 ans pour ceux qui ont débuté à 16 ans. Désormais le départ à 60 ans est ouvert aux personnes qui ont commencé à travailler à 17 ans.

•Retraite anticipée des fonctionnaires en « service actif »: report de l'âge -selon les cas- de 50 à 52 ans et de 55 à 57 ans pour les générations nées à partir du 1er juillet 1956, avec

plein effet en 2018 sur les générations nées à partir du 1er janvier 1961. Cas des militaires, policiers, douaniers, contrôleurs aériens, pompiers professionnels, infirmiers...

•Les régimes spéciaux épargnés: le relèvement de l'âge de la retraite pour ces régimes n'interviendra qu'en 2017. Un sursis qui tient compte du calendrier de la réforme de 2008.

•Les régimes de retraite visés par la réforme: régime général, salariés et exploitants agricoles, professions artisanales, industrielles et commerciales, professions libérales et avocats, ministres du culte, fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales.

•Les régimes complémentaires ne sont pas inclus mais ils devraient s'aligner en modifiant leurs règles internes (AGIRC et ARRCO, régimes des travailleurs non-salariés non agricoles, IRCANTEC).

### Harmonisation public/privé

•La cotisation vieillesse, plus chère pour les fonctionnaires: comblement en 10 ans de l'écart de 2,7 points de la cotisation salariale des fonctionnaires (7,85%). Progressivité: 0,27 points de plus par an pour atteindre en 2020 le taux de 10,55% du secteur privé.

•Fin du privilège de retraite "15 ans de services - 3 enfants" qui permettait aux fonctionnaires et aux militaires de partir à la retraite à tout âge dès lors qu'ils ont effectué 15 ans de services et ont eu 3 enfants. Effet au 1er janvier 2012. Cette possibilité reste ouverte aux parents d'enfant handicapé à 80%.

### Incitations à prolonger l'activité des salariés

•Une surcote plus attractive pour les mordus du travail: le gain sur la pension pour les périodes travaillées

### Un « business plan » pour financer la réforme

• **Situation en 2010:** déficit 10,7 milliards € et une dépense publique de 12,5 % du revenu national, contre environ 7,5 % en moyenne au sein de l'OCDE.

• **Economie générée par les mesures d'âge:** 2 milliards € en 2011 et 20 milliards en 2020 comblant la moitié du besoin de financement tous régimes de retraite confondus. Les mesures dans la fonction publique rapporteront 4,4 milliards.

• **Recettes fiscales nouvelles en 2011:** 3,7 milliards €

Relèvement de la tranche supérieure de l'impôt de 40 à 41%, hors bouclier fiscal ; augmentation de 1% des prélèvements sur les plus-values de cessions mobilières et immobilières et du prélèvement forfaitaire libératoire sur les dividendes et les intérêts ; accroissement des prélèvements sur les stock-options passant de 10 à 14 % pour l'employeur et de 2,5 à 8 % pour le salarié ; augmentation des prélèvements sur les retraites chapeaux, pour l'entreprise opérés dès le premier euro de rente versé et pour le bénéficiaire sous forme d'une contribution sociale de 14 % ; annualisation du calcul des allègements de charges.

au-delà des annuités requises passe de 0,75 à 1,25 point dans le privé. Dans le public la surcote est de 5 % depuis 2009.

• **Pas de mise à la retraite d'office avant 70 ans,** au lieu de 65 ans révolus.

• **Aide à l'embauche des seniors pendant un an** pour les plus de 55 ans inscrits au Pôle Emploi.

• **Pas d'harmonisation sur la détermination des salaires servant de base au calcul de la pension de retraite.** Le statu quo est maintenu aux 25 meilleures années dans le privé et aux 6 derniers mois dans le public.

### L'information au cœur de la réforme 3 nouveaux outils pour renforcer l'information:

• Envoi à tout assuré d'un document explicatif sur le système de retraite par répartition après la première année de validation d'au moins une période,  
• Possibilité à partir de 45 ans de bénéficier d'un entretien sur les droits constitués dans un régime obligatoire,  
• Possibilité de recevoir un relevé de situation individuelle par voie électronique.

**Pour en savoir plus:**

GIP Info retraite

[www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

[www.retraites2010.fr/accueil](http://www.retraites2010.fr/accueil)



**Retraite des expatriés, recul de l'âge et cumul des pensions** Le report de l'âge de départ s'applique à la retraite française des expatriés. Pendant la période de travail à l'étranger ils sont

### Les contre propositions socialistes

Pas de report de l'âge légal et de l'âge taux plein de la retraite. Instauration d'un système universel et personnalisé avec liberté de choix pour chacun de prendre sa retraite à partir de 60 ans. Refonte en profondeur du mécanisme d'élaboration des retraites et élargissement de l'assiette de cotisations à tous les revenus du travail et du capital. Pas d'accord au sein du parti pour une abrogation de la réforme 2010 en cas de retour au pouvoir.

rattachés au régime de retraite du pays d'accueil.

### Plusieurs cas se présentent pour la liquidation:

1/ Les périodes effectuées dans un pays sans convention de sécurité sociale avec la France ne sont pas prises en compte dans la retraite française, sauf si la personne a souscrit à une assurance volontaire en France.

2/ Les périodes effectuées dans un pays lié par convention avec la France sont prises en compte.

3/ Pour les périodes effectuées dans plusieurs pays sous convention, une seule convention, la plus avantageuse, est appliquée avec un risque de minoration de la retraite. L'assurance volontaire vieillesse peut corriger cet inconvénient.

4/ Pour les périodes effectuées dans un Etat de l'Union européenne, la totalisation des périodes d'assurance est appliquée (double liquidation).

Chaque institution doit examiner les droits d'une part au regard de sa seule législation, d'autre part compte tenu des règles de totalisation-proratation et servir à l'assuré le montant le plus avantageux.

L'entrée en vigueur le 1er mai 2010 des règlements CE 883/2004 et 987/2009 a modifié la règle de limitation de la portée des règles nationales de non-cumul.

Elle a apporté des assouplissements permettant à une personne qui a travaillé sur le territoire de deux ou plusieurs Etats de déposer sa demande auprès de l'institution de l'un ou l'autre des Etats concernés. Auparavant, la demande était obligatoirement faite auprès de l'institution du pays de résidence dès lors que l'assuré a relevé à un moment donné de cette législation.

[www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)

### Rachat de cotisations vieillesse, bientôt plus cher

Le Parlement a modifié les conditions de rachat de trimestres effectués à l'étranger, avec effet au plus tard le 1er janvier 2011. Un assuré âgé de 60 ans et disposant de revenus supérieurs à 34 620 € (plafond de la tranche A), devra verser 4 273 € pour racheter un trimestre contre 1 533 € avec le dispositif actuel, pour un rendement nettement inférieur.

**Deux nouvelles agences pour dynamiser la diplomatie d'influence** L'Institut français chargé de l'action culturelle extérieure reprend les activités de Cultures France. Présidé par l'ancien ministre **Xavier Darcos**, il coiffera les **143 centres culturels français à l'étranger** et les **154 services de coopération et d'action culturelle (SCAC)** au sein des ambassades. Il sera doté à hauteur de 100 00 millions € sur la période 2009-2013.

[www.institut-francais.fr/Agence-Institut-francais](http://www.institut-francais.fr/Agence-Institut-francais)

**France expertise internationale** se substituera le 1er janvier prochain à France coopération internationale pour mieux projeter l'expertise française dans le monde, notamment dans les pays émergents très demandeurs. Un secteur florissant qui rafle de plus en plus d'appels d'offre à l'international, génère 36 milliards € par an - dont 11 milliards à l'exportation- et emploie plus de 215.000 personnes [www.fci.gouv.fr](http://www.fci.gouv.fr)



**La France en « e-vitrine » promotionnelle** Le portail *france.fr* sous titré « La France et vous », rassemble une somme d'informations sur les thèmes « visiter, vivre, travailler, entreprendre ». Un « shopping » qui pourrait susciter chez les aspirants francophiles un « désir de France » [www.france.fr](http://www.france.fr)



**Ariane, pour voyager tranquille** Le télé service du Quai d'Orsay n'est pas une fusée, mais il propose aux voyageurs français ou étrangers résidant sur notre territoire de se signaler en indiquant leur itinéraire.



Objectif : communiquer des données personnelles aux centres de crises et aux postes diplomatiques pour associer les itinérants aux opérations de secours organisées en cas de crise politique grave ou de catastrophe naturelle. Traçabilité et sécurité devraient, dans ce but, faire bon ménage !

[pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/flux/protected/frameset/index.html](http://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/flux/protected/frameset/index.html)

**Filiation, le changement de nom plus accessible** Un enfant né hors mariage peut désormais bénéficier d'une déclaration conjointe de **changement de nom** même s'il est né avant 2005 (loi n° 2009-61 du 16 janvier 2009). Par ailleurs, un arrêt du Conseil d'Etat du 4 déc. 2009 rend illégal le caractère obligatoire du **double tiret** entre les deux vocables d'un nom choisi par les parents (art. 311-21 du code civil).

**La France, championne d'Europe des naturalisations** avec 80 175 naturalisations accordées sur les huit premiers mois de l'année 2010 (+16,8 % par rapport à 2009), la France est aujourd'hui le 1er pays européen pour l'acquisition de la nationalité. En revanche, le nombre des dossiers de même ordre déposés auprès des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger a chuté de 54 000 en 2006 à 5 800 en 2009. Une dissuasion efficace !

**L'UE consacre le droit d'être interrogé et jugé dans sa langue d'usage** Toute personne interpellée ou jugée dans un Etat de l'Union européenne dont il ne maîtrise pas la langue pourra bénéficier d'une interprétation et d'une traduction des actes dès le début de la procédure. Un projet de directive a été adopté en ce sens à la quasi-unanimité du Parlement de Strasbourg. Le texte précise que les frais de traduction et d'interprétation seront à la charge des Etats membres. Ce droit à l'interprétation "comprend l'assistance apportée aux personnes présentant des troubles de l'audition ou de la parole". Entrée en vigueur dans un délai de 3 ans.

**En quelle langue rédiger un contrat de travail international ?** Deux situations : 1/ il est **rédigé en français si le contrat est conclu sur le territoire national** par un employeur établi en France – y compris s'il est d'origine étrangère. Cette règle reste valable si le contrat est exécuté à l'étranger, dans le cadre d'une expatriation par exemple. Lorsque certaines dispositions du contrat comportent des termes étrangers sans équivalent français, ceux-ci doivent être explicités. 2/ Lorsque l'entreprise recrute en France **un salarié étranger**, celui-ci **peut demander que le contrat, rédigé en français, soit aussi traduit dans sa langue d'origine**. S'il s'avère par la suite qu'il existe des divergences entre les deux versions, c'est de cette traduction qu'il pourra se prévaloir.

**Prêts des banques aux PME et TPE, encore un effort...** Les banques qui avaient reçu une aide de l'Etat en 2008 pour amortir la crise ont pris l'engagement d'intensifier leurs prêts aux très petites, petites et moyennes entreprises en 2010. Résultat chiffré : 38 Md€ de crédits à moyen et long terme (+ 6 % par rapport à 2009) ; 58 Md€ de crédits de trésorerie ; délai ramené à 15 jours au maximum pour la décision d'octroi de financements des besoins courants dès lors que le dossier reçu est complet ; examen attentif des demandes en fonds des PME et TPE indépendantes. Depuis sa création en 2008, **le Médiateur du crédit** a permis de débloquer 2,5 Md€ de crédits et de conforter dans leur activité 9 876 sociétés, employant 186 038 salariés.



**1ère édition du prix du rayonnement français, l'enseignement à l'honneur** Créé à l'initiative de la sénatrice **Joëlle**



**Garriaud-Maylam** (Français établis hors de France -UMP) par les membres de l'association **Racines France**, le prix 2010 a été décerné à **Mme Anne-Marie Descôtes**, directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Le trophée lui a été remis, sous des applaudissements nourris, le 9 septembre à la **Maison d'Éducation de la Légion d'honneur** à Saint-Denis (93) par le journaliste et écrivain **Patrick Poivre d'Arvor**. Cette distinction récompense le rôle central que l'AEFE tient dans la promotion de la langue et de la culture françaises. Un signe sans doute envoyé au gouvernement, à un moment où l'enseignement français à l'étranger est menacé de réductions budgétaires draconiennes. On aurait pu tout aussi bien récompenser l'un des mécènes qui contribuent à l'étranger à la création de nos écoles... [www.racinesfrance.com](http://www.racinesfrance.com)

**Twitte ton eurodéputé** Une invitation à briser la tranquillité de nos représentants au Parlement européen due à l'éloignement. Le site *Tweet your MEP* a été lancé le 22 septembre à Bruxelles. Objectif : faciliter l'interaction entre les internautes et les élus à Strasbourg. Les jeunes sont le cœur de cible. Disponible en anglais, français, allemand et néerlandais, le site couvrira les 27 Etats membres sans distinction d'appartenance politique. Avènement d'une démocratie communautaire ! [www.tweetyourmep.eu](http://www.tweetyourmep.eu)



**My Expat, comme si vous y étiez !** Gestion privée de la mobilité internationale, My expat offre une assistance complète à chaque étape de l'expatriation. Objectif : rendre la vie des expatriés plus simple, plus sereine et plus confortable au moment du départ, pendant l'expatriation et au retour. Logistique, Administratif, Famille ou autre renseignement, My Expat vous accompagne à tous moments, dans toutes les situations. Florent Vaudelin – Fondateur Dirigeant de My Expat, assistance privée pour expatriés - F/+33.1.48.74.38.30 M/+33.6.03.31.19.33 - [www.myexpat.fr](http://www.myexpat.fr)



Rendez-vous

**A consulter L'e-guide Ademe** donne tous les conseils pour maîtriser la consommation en énergie des équipements électriques (loisirs, cuisine, bureautique.) Aujourd'hui, plus de la moitié de la consommation en électricité est due aux usages dits spécifiques (c'est-à-dire hors chauffage et eau chaude). Tous les moyens pour modérer nos factures d'électricité. [ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide\\_6842\\_eq\\_uip\\_elec\\_0710.pdf](http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_6842_eq_uip_elec_0710.pdf)



**Lire *Même le silence a une fin***, livre d'**Ingrid Betancourt** écrit en français. Elle y raconte ses 6 années de captivité dans la jungle colombienne. On prend conscience que le dictionnaire encyclopédique l'a sauvée du désespoir ou de la folie. Il s'agit là d'un récit sur les mécanismes en œuvre en milieu concentrationnaire, d'une aventure humaine qui reste palpitante malgré son caractère atroce, et d'un itinéraire spirituel qui ne peut laisser indifférent. Ed Gallimard. 700 pages 24,90 euros. [www.gallimard.fr/rentreelitteraire/IngridBetancourt.htm](http://www.gallimard.fr/rentreelitteraire/IngridBetancourt.htm)



**Lire *La carte et le territoire*** de **Michel Houellebecq**. Moraliste d'un genre un peu particulier attaché à peindre les modes de vie de ses semblables avec la rigueur d'un entomologiste, l'auteur ajoute cette fois les allures d'un roman policier métaphysique. Drôle, subtil, féroce, intelligent, il peint comme toujours un extraordinaire tableau de mœurs. L'art, l'argent, l'amour, le rapport au père, la mort, le travail, la France devenue un paradis touristique sont quelques-uns des thèmes de ce roman, résolument classique et ouvertement moderne. Ed. Stock 400 pages 22 euros. [livre.fnac.com/a2898946/Michel-Houellebecq-La-carte-et-le-territoire](http://livre.fnac.com/a2898946/Michel-Houellebecq-La-carte-et-le-territoire)



**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Abonnement à la lettre **FRANCE-MONDE MOBILITE** pour 1 an ( 6 numéros ) : 35 € hors frais de port hors France Métropolitaine.  
Je verse la somme de .....€ (*libellez votre chèque à l'ordre de France-Expatriés*)  
France-Monde Mobilité vous sera envoyé à l'adresse suivante:  
Nom: .....  
Prénom: .....  
Adresse: .....  
.....  
Date:.....  
Signature:



FRANCE-EXPATRIES  
119, Rue Cardinet - 75017 PARIS

Quelle est la meilleure couverture  
pour les expatriés ?

**NOVALIS Mobilité** protège ←  
des milliers d'expatriés  
à travers le monde.  
Et vous, c'est quand ?



◆ Retraite ◆ Prévoyance ◆ Santé ◆ Épargne

  
**NOVALIS**

[www.novalistaitbout.com](http://www.novalistaitbout.com)